

## Nouvelles locales du mercredi 03 février 2016

@rib News, 03/02/2016 - Des tirs et explosions se sont fait entendre dans le quartier de Musaga en mairie de Bujumbura l'après-midi de ce mercredi comme le rapportent des habitants. Un vieil homme a été blessé selon un témoin. Il indique que l'engin a été lancé tout près de la paroisse catholique Sainte-Anne de Musaga. Un autre témoin parle de quelques tirs aussi dans le quartier de Kiriri. Une source à Buyenzi, un quartier du centre de la ville de Bujumbura à majorité musulmane indique que certains magasins de la 21e avenue sont encerclés par des policiers lourdement armés.

- Après les trois explosions qui ont secoué le centre ville de Bujumbura ce mercredi, la police a dressé un bilan : huit personnes blessées dont une grièvement et deux suspects arrêtés pour des besoins d'enquête. Pierre Nkurikiye, le porte-parole de la police a indiqué que l'auteur des trois explosions est le même. Pour l'affirmer, il se base sur les premiers éléments de l'enquête. Un des vendeurs-réparateurs de téléphones de la compagnie de téléphonie mobile Lumitel confirme qu'une personne est morte suite à la première explosion. L'homme - Quatre jeunes ont été interpellés ce mercredi matin dont 2 dans le quartier de Jabe et 2 à Nyakabiga. Selon des témoins oculaires, les jeunes personnes ont été arrêtées par des policiers et des hommes en civil. Ils ont ensuite été conduits à bord d'une camionnette portant une plaque du gouvernement du Burundi. Le porte-parole de la Cour suprême a annoncé ce mardi soir que le ministre public a interjeté appel dans le dossier relatif au coup d'Etat manqué du 13 au 14 mai 2015. Agnès Bangiricenge indique que le ministre public n'est pas satisfait de l'arrêt rendu par le premier juge Dôsormais, l'appel est enregistré à la Chambre Judiciaire de la Cour Suprême, section Appel sous le numéro RPSA fait savoir le porte-parole de la cour suprême. Mandaté par le procureur général de la République, le porte-parole de Cour suprême indique que des enquêtes continuent contre des présumés putschistes et leurs alliés insurgés en cavale. En tout, 34 personnes sont visées, parmi elles, des militaires, des policiers, des politiciens, des leaders d'organisations de la société civile et des journalistes. Il s'agit entre autre de BUCUMI Moïse, BUSOKOZA Bernard, General de brigade NIYOMBARE Godefroid, General de brigade HABARUGIRA Philibert, Commissaire de police NGENDAKUMANA Léonard, HATUNGIMANA Léonidas, NDUWIMANA Onésime, OPC1 NKUNDUKIZE Liboire, Commissaire de police principal NIBIGIRA Edouard, NININHAZWE Pacifique, NSHIMIRIMANA Vital, Général major GACIYUBWENGE Pontien, SINDAYIGAYA Jean Claude, NDUWIMANA Patrick, BARANKITSE Marguerite, RUGURIKA Bob, NIYONKURU Gilbert, BASHIRAHISHIZE Dieudonné, NIYONGERE Armel, Lieutenant-Colonel NTEREKA Arcade, Colonel NSHIMIRIMANA EAGIRAYEZU A.M. Zacharie, Major NDAYIKEZA Emmanuel, Minani Jérôme, MINANI Jean, MITABARO Patrick, NIYUHIRE Anne, HAVYARIMANA Arcade, MUHOZI Innocent, Général major NTIRANYIBAGIRA Jérôme et le commissaire de police chef NABINDIKA Guillaume. Les 34 personnes recherchées par la justice burundaise s'ajoutent aux 28 présumés putschistes qui sont derrière les barreaux. L'Economie - Certains commerçants de Bubanza n'ont plus le droit d'exporter le riz en grande quantité vers Bujumbura. Sous couvert d'anonymat, ils ont indiqué que c'est le commissaire provincial Régis Nzeyimana connu sous le surnom de Kajisho qui les a mis en garde. Le motif invoqué par ce dernier est que ces commerçants ravitailleraient des rebelles en mairie de Bujumbura. Les commerçants visés voient derrière cette interdiction des raisons politiques puis que selon eux, la mesure ne semble pas présenter de caractère officiel. Ils trouvent qu'une seule catégorie de commerçant est visée et estiment qu'il veut les faire crever de faim ainsi que leurs familles en les privant de revenus. Autre fait dénoncé par ces commerçants en colère, l'obligation de payer 500 000 FBU afin de bénéficier d'un droit de s'approvisionner. Une mesure qui s'applique aux commerçants de Bujumbura et extérieurs à la province de Bubanza.